

LE PRESIDENT



Bujumbura, le 15/12/20

130/PAN/...../20

**PROJET DE CALENDRIER DES TRAVAUX DE LA SESSION ORDINAIRE  
PARLEMENTAIRE DE DECEMBRE 2020, POUR LA PERIODE DU 14 AU 21  
DECEMBRE 2020**


N°	JOUR ET DATE	ACTIVITES A REALISER
1.	<b>Lundi le 14/12/ 2020</b> Avant-midi (9h00)  Après-midi (15h00)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion du Bureau ;</li> <li>- Travaux en commissions ;</li> <li>- Réunion du Bureau Elargi ;</li> <li>- Travaux en commissions ;</li> </ul>
2.	<b>Mardi le 15/12/2020</b> Avant-midi (9h00)  Après-midi (15h00)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Séance plénière :</b> Analyse et adoption du projet de calendrier des travaux de la Session Ordinaire Parlementaire de décembre 2020, pour la période du 14 au 21 décembre 2020 ;</li> <li>- saisine au fond de la commission de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement, du développement communal et des travaux publics pour analyser les projets de loi :               <ol style="list-style-type: none"> <li>1. portant révision de la loi n°1/08 du 11 mai 2018 portant gestion des pesticides au Burundi ;</li> <li>2. portant fabrication, détention, importation, exportation, commercialisation et régulation des produits vétérinaires ;</li> </ol> </li> <li>- Travaux en commissions ;</li> </ul>

3.	<b>Mercredi le 16/12/2020</b> Avant- midi (9h00)  Après midi (15h00)	- <b>Séance plénière :</b> Analyse et adoption du projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'Accord de coopération sécuritaire entre le Gouvernement de la République du Burundi et le Gouvernement de la République de Turquie ;  - Travaux en commissions ;
4.	<b>Jeudi le 17/12/2020</b> Avant-midi (9h00)  Après- midi (15h00)	- <b>Séance plénière :</b> Analyse et adoption des projets de loi : 1. portant complément des dispositions du Code de Procédure Civile relatif à la réinstitution des Notables de la colline ; 2. portant révision de la loi organique n°1/13 du 12 juin 2019 portant organisation et fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature ;  - Travaux en commissions ;
5.	<b>vendredi le 18/12/2020</b> Avant-midi (9h00)  Après- midi (15h00)	<b>Séance plénière :</b> Analyse et adoption des amendements du sénat du projet de loi n° 1/... du .../.../2020 portant ratification par la République du Burundi du Traité révisé instituant la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC ;  - Travaux en commissions ;
6.	<b>Lundi le 21/12/2020</b> Avant-midi (9h00)  Après-midi (15h00)	- Réunion du Bureau ;  - Réunion du Bureau Elargi.

Fait à Bujumbura, le 15/12/2020

LE PREMIER -VICE PRESIDENT  
DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Honorable Sabine NTAkarutimana

  
14/12  
2020

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE  
NATIONALE

Très Honorable Gelase Dapfel NDABIRABE

